

Assemblée générale **Projet de compte-rendu**

Mercredi 23 septembre 2020

13h45 - 16h30

Réunion Zoom en ligne

Mot de bienvenue du Président, Guus Pastoor

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (30/01/20) : adoptés

Élection d'un membre du Comité exécutif (2020-2023)

- **Décision des membres des autres groupes d'intérêt concernant la candidature de ClientEarth**

Le Secrétaire général rappelle que, conformément aux règles de procédure et aux pratiques du MAC, c'est l'Assemblée générale qui élit le Comité exécutif. Les représentants de la chaîne de valeur et les représentants des autres groupes d'intérêt votent pour attribuer les sièges de leur groupe. Pour les autres groupes d'intérêt, vu qu'il y a trois postes vacants au sein du Comité exécutif, il n'est pas nécessaire de procéder à un vote. Le Secrétaire général et le Président demandent aux représentants des autres groupes d'intérêt s'il y a des oppositions, s'ils souhaitent ou non reconnaître ClientEarth comme membre des autres groupes d'intérêt.

Les représentants des autres groupes d'intérêt présents souhaitent que ClientEarth devienne membre des autres groupes d'intérêt. ClientEarth devient membre du Comité exécutif pour la période 2020-2023.

Élection du vice-président d'un groupe de travail (2020-2023)

- **Élection du vice-président du groupe de travail 1**

Le Secrétaire général rappelle que dans la pratique, c'est l'Assemblée générale du MAC qui élit les Présidents et les vice-présidents des groupes de travail. Avant la réunion, les membres ont été invité à exprimer leur intérêt par email à l'égard du poste. Le Secrétariat n'a reçu aucune marque d'intérêt.

Pim Visser (Visfederatie) exprime son intérêt à l'égard du poste et soumet sa candidature, si le Président du groupe de travail 1 y est favorable.



Sean O'Donoghue (KFO) salue la marque d'intérêt. Vu l'importance de l'équilibre de la représentation, le Président du groupe de travail 1 suggère de donner une autre possibilité aux membres des autres groupes d'intérêt pour postuler. Si aucun des membres des autres groupes d'intérêt ne se manifestait, alors M. Visser deviendrait Vice-président du groupe de travail 1.

Le Président est d'accord avec l'approche proposée.

Accord de financement pour l'année 5 (2020-2021)

- **Programme de travail pour l'année 5: Présentation des priorités et des résultats à terme**

Le Secrétaire général explique que le Comité exécutif a rédigé le projet de programme de travail et l'a envoyé à la Commission européenne à la fin du mois de juillet. La Commission a demandé à ce que le MAC procède à quelques modifications mineures. La Commission a également envoyé quelques commentaires, notamment pour souligner l'importance de la stratégie De la ferme à la table et le calendrier des initiatives correspondantes, l'importance des sujets liés à l'information des consommateurs, et le prochain rapport sur la mise en œuvre du règlement OCM. La Commission a également précisé que plusieurs sujets relèvent de la DG SANTE et qu'il conviendrait d'anticiper le calendrier des travaux sur le Brexit.

L'Assemblée générale approuve le programme de travail de l'année.

- **Budget de l'année 5: Présentation de Panos Manias, Responsable financier**

- **Échange de vues et approbation**

Le responsable financier présente le budget de l'année 5. Le budget a été élaboré avant la seconde vague de Covid-19. Il se base donc sur les estimations des années précédentes, avec des réunions présentiels. Si les réunions se font en ligne, cela aura des répercussions sur le poste budgétaire relatif à la participation aux réunions et à la préparation des réunions. Les postes restants ne devraient pas être très touchés. Le budget a été envoyé à la Commission avec le programme de travail.

Le Président précise que le fait d'avoir préparé le budget en se basant sur les estimations des années précédentes avec des réunions en présentiel était probablement la meilleure façon de procéder.

Le Secrétaire général rappelle que la Commission fournit une certaine flexibilité en ce qui concerne le budget. Le Conseil consultatif pourra modifier l'allocation des fonds entre les différents postes sans avoir à envoyer une demande d'amendement formelle à la Commission.



L'Assemblée générale approuve le budget de l'année 5.

Intervention sur les priorités de la DG MARE et du MAC - intervenant à confirmer.

- **Échange de vues**

La Directrice-générale de la DG MARE Charline Vitcheva était invitée comme intervenante principale, mais n'a pas pu accepter l'invitation à cause d'une incompatibilité de calendrier. Le point est reporté à la prochaine occasion.

Point sur les travaux réalisés par les groupes de travail

- **Groupe de travail 1 : Sean O'Donoghue**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Sean O'Donoghue, Président du groupe de travail 1, présente les travaux réalisés par le groupe de travail 1.

- **Groupe de travail 2 : Andrew Kuyk**

Andrew Kuyk, Président du groupe de travail 2, concernant le règlement de contrôle, explique qu'à cause des élections européennes, les travaux de la Commission PECH du PE ont repris à zéro, alors que le Conseil a poursuivi ses travaux. Le groupe de travail 2 a échangé avec le Rapporteur de la Commission PECH. Les principaux éléments du dernier avis du MAC sont maintenus. Le groupe de travail 2 va continuer à suivre l'évolution, mais, en termes d'avis formel, les avancées juridiques ne justifiaient pas un nouvel avis du MAC. Pour ce qui est des règles de concurrence équitables, le groupe de travail était probablement trop ambitieux lorsqu'il a défini le périmètre. A l'avenir, la groupe de travail essaiera de produire des avis plus ciblés. Concernant les négociations commerciales, la Commission a présenté l'état d'avancement lors de la dernière réunion La Commission a lancé une consultation sur la révision de la politique commerciale. La stratégie De la ferme à la table et le Pacte vert pour l'Europe devront être pris en compte. Concernant la pêche INN, le groupe de travail a suivi les développements. Lors de la dernière réunion, la Commission a présenté les avancées du système informatique CATCH. La groupe de travail soumettra un avis au Comité exécutif concernant l'alignement avec les principaux États commerciaux. Pour ce qui est de l'approvisionnement, le groupe de travail suit les rapports bisannuels sur la performance économique du secteur de la transformation.



- **Groupe de travail 3 : Pierre Commère**

Le Président et le Vice-président du groupe de travail 3 n'ont pas pu participer à la réunion. Les travaux du groupe de travail 3 sont couverts dans la présentation du Secrétaire général sur le programme de travail de l'année 4.

Questions administratives

- **Présentation de Pedro Reis Santos, Secrétaire général**
 - **Point sur le programme de travail de l'année 4 (2019-2020)**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le Secrétaire général présente l'état d'avancement du programme de travail de l'année 4, notamment les priorités et les documents produits.

- **Présentation de Panos Manias, Responsable financier**
 - **Point sur les comptes de l'année 4 (2019-2020)**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le Responsable financier fait le point sur les comptes de l'année 4. Vu la proximité de la fin de l'exercice financier, les chiffres finaux ne seront pas très différents des chiffres présentés. En raison de la pandémie du Covid-19, l'utilisation des fonds prévus pour la participation aux réunions et la préparation des réunions s'est avérée largement inférieure à ce qui été prévu. En termes de revenus, les contributions des membres ont augmenté, car le MAC compte de nouveaux membres. Les contributions des États membres ont presque doublé, suite aux contacts établis par le Secrétaire général auprès des autorités nationales.

Le Président souligne que, en tenant compte des répercussions du Covid-19 sur les budgets des années 4 et 5, cela pourrait être l'occasion d'envisager d'autres dépenses, comme le recrutement d'experts et de scientifiques. Le Président aimerait donc savoir si ce genre de transfert de fonds serait envisageable.

Le Responsable financier répond que c'est possible. Les fonds non utilisés devront être rendus à la Commission. Par conséquent, c'est l'occasion d'engager des experts afin qu'ils puissent contribuer aux avis du MAC. Si les besoins sont connus à l'avance, ces dépenses pourront être incluses dans le budget. Il est aussi possible d'organiser des contrats ultérieurement, étant donné que la Commission donne plus de flexibilité pour modifier le budget suivant les besoins du Conseil consultatif, sans imposer de demande formelle auprès des services de la Commission.



Le Président explique que pour les dossiers complexes comme les allégations de durabilité et la stratégie De la ferme à la table, si les groupes de travail estiment qu'ils ont besoin de l'aide d'un scientifique ou d'un consultant, cela permettrait d'améliorer de façon significative les travaux du MAC.

Matthias Keller (Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.) demande des informations par rapport au montant maximal que le MAC peut dépenser chaque année.

Le Responsable financier explique que le MAC peut recevoir un montant maximal de 300.000€ de la Commission. Le montant restant dépend des contributions des membres et des États membres. Pour l'année 4, les contributions des membres et des États membres s'élevaient à environ 50.000€. Le Secrétariat estime que le montant sera plus ou moins identique pour le prochain exercice financier.

Sean O'Donoghue (KFO) est d'accord avec le Président sur la possibilité d'engager des experts. Ils suggèrent d'explorer les moyens d'optimiser les réunions virtuelles afin de les rendre plus interactives. Ils suggèrent également de mettre à jour le site internet du MAC, afin de se mettre à niveau par rapport à d'autres Conseils consultatifs.

Pascale Colson (DG MARE) est d'accord avec la suggestion des experts. Si le MAC dispose d'une marge financière, il devrait l'investir dans des actions pertinentes. Certains Conseils consultatifs ont profité de cette occasion pour réaliser davantage de traductions.

Matthias Keller (Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.) aimerait savoir si les 300.000€ constituaient un montant fixe ou si le CC devait rembourser les montants non utilisés.

Le Responsable financier explique que les Conseils consultatifs ne reçoivent pas la totalité des 300.000€ à l'avance. Le montant du versement final est calculé une fois l'exercice financier conclu. Sur base de ce calcul, la Commission décide si le Conseil consultatif recevra plus d'argent (ou non) ou s'il doit rendre des fonds à la Commission. La contribution de la Commission dépend de l'utilisation des fonds.

Christine Absil (Good Fish Foundation) est d'accord avec la suggestion d'engager des experts. Concernant la suggestion de KFO à propos des réunions, ils sont d'accord avec le fait que plus d'interactions sont nécessaires, mais c'est surtout lié au système utilisé. A l'avenir, le calendrier et les ordres du jour seront modifiés afin d'éviter la fatigue due à l'utilisation prolongée des écrans.

Le Président propose de laisser la possibilité aux groupes de travail d'engager des experts, s'ils l'estiment nécessaire. Le budget ne doit pas être modifié pour l'instant, vu qu'il dispose d'une certaine



flexibilité. Le Président est d'accord pour mettre à jour le site internet et modifier la programmation des réunions.

Nicolás Fernández (OPP72) souligne que l'on ne sait toujours pas comment va évoluer la pandémie, et qu'il n'est donc pas nécessaire de modifier les postes budgétaires. S'il est nécessaire d'allouer des fonds à un autre poste budgétaire, chaque Président de groupe de travail soumettra une proposition. Vu l'importance des travaux réalisés par le MAC, la Commission ne devrait pas réduire sa contribution financière au MAC.

Le Président est d'accord avec l'OPP72. Concernant l'éventualité d'une réduction de la contribution financière de la Commission, le Comité exécutif a réagi à cette annonce. Les services de la Commission ont exprimé une certaine flexibilité sur la question.

Le Secrétaire général explique qu'après analyse, les services de la Commission maintiendront leur contribution à hauteur de 300.000€ pour l'année 5.

DIVERS

Aucun.



Liste des présents

Représentant	Organisation
Andrew Kuyk	CEP
Ángeles Longa	EMPA
Anna Boulova	FRUCOM
Camille Gallouze	Commission européenne
Catherine Pons	FEAP
Christine Absil	Good Fish Foundation
Daniel Weber	European Fishmeal
Els Bedert	EuroCommerce
Emiel Brouckaert	AEOP
Gaël Lavielle	Les Pêcheurs de Bretagne
Georg Werner	Fondation pour la justice environnementale
Guillaume Carruel	AEOP
Guus Pastoor	Visfederatie
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne
José Basilio Otero Rodríguez	Federación Nacional de Cofradías de Pescadores
José Carlos Escalera Aguiar	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
Haydeé Fernández Granja	CONXEMAR
Katarina Sipic	AIPCE-CEP
Katrin Vilhelm Poulsen	WWF
Massimo Bellavista	COPA COGECA
Matthias Keller	Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.
Nicolás Fernandez Muñoz	OPP72
Pascale Colson	Commission européenne
Patrick Murphy	IS&WFPO





Market Advisory Council

Représentant	Organisation
Paulien Prent	Visfederatie
Pedro Luis Casado López	OPP80
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pim Visser	VisNed
Purificación Fernández	OPPC-3
Roberto Carlos Alonso Baptista de Sousa	ANFACO-CECOPECA
Quentin Marchais	ClientEarth
Rosalie Tukker	Europêche
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Stavroula Kremmydiotou	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Vanya Vulperhorst	Oceana

